

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT EUROPÉEN DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE  
N° 7

# ***Carrefour Europe***

UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE  
DÉDIÉE À PHILIPPE BRAILLARD

---

Silvio Guindani  
et Jenaro Talens (eds)

ACADEMIA  
**A | B**  
BRUYLANT



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

# Mettre les différences en dialogue

› Ute Heidmann

« On ne peut pas s'écarter de la langue. On habite radicalement sa propre langue, ses jeux linguistiques, ses théories, et l'on porte en soi les réifications, les ontologies, les formes de construction du monde »<sup>1</sup>. Souscrivant pleinement à ce constat de l'épistémologue Silvana Borutti, je pense que les procédures complexes de la mise en *langue*, en *texte* et plus généralement en *discours* sont essentielles et constitutives des effets de sens produits par *les langues* et *les cultures* européennes dont il importe à mon sens de maintenir le pluriel. L'analyse langagière qui met en évidence cette complexité liée à la singularité de chaque langue, mène au constat de l'irréductible différence des langues. Wilhelm von Humboldt note en 1816 : « On a déjà souvent remarqué, et la recherche le confirme autant que l'expérience que, si l'on fait abstraction des expressions qui désignent des objets purement corporels, aucun mot d'une langue n'équivaut parfaitement à un mot d'une autre langue »<sup>2</sup>.

Dans ses études comparatives des langues, Humboldt étend ce diagnostic du plan lexical à la morphologie et à la syntaxe. Il montre que par leur diversité morphologique et syntaxique, les langues engendrent des

---

1. Silvana Borutti, *Théorie et interprétation. Pour une épistémologie des sciences humaines*, Lausanne, Payot, 2001, p. 80. Ce livre est la traduction française de *Teoria e interpretazione. Per un'epistemologia delle scienze umane*, Milano, Angelo Guerini e Associati, 1991.

2. « Man hat schon öfter bemerkt, und die Untersuchung sowohl als die Erfahrung, bestätigen es, dass, so wie man von den Ausdrücken absieht, die bloss körperliche Gegenstände bezeichnen, kein Wort Einer Sprache vollkommen einem in einer andern Sprache gleich ist », in Wilhelm von Humboldt, *Sur le caractère national des langues et autres écrits sur le langage*, texte présenté, traduit et commenté par Denis Thouard, Paris, Seuil (Points), 2000, p. 32.

différences fondamentales dans les manières de penser et de percevoir le monde. Ce constat mène Humboldt (et après lui Quine, Borutti, Derrida et d'autres) à la conclusion que la traduction synonymique est impossible : il y a toujours et *inévitablement* perte de sens dans le passage d'une langue et d'un texte à l'autre.

Si l'on reste dans la perspective d'une seule langue, cette impossibilité fondamentale de la traduction est forcément considérée de façon négative, comme une *entropie*<sup>3</sup>. Entropie dans la perspective de la langue de départ et du texte à traduire, car celui-ci ne parvient jamais à faire passer toute sa complexité sémantique dans une autre langue. Entropie également dans la perspective de la langue cible et du texte traduit, car celui-ci ne parvient jamais à s'appropriier le texte premier sans perte irrémédiable de sens.

Dans la perspective du comparatiste, le problème se pose tout autrement. Installé par définition dans *l'entre-deux* des langues et des cultures, c'est-à-dire dans au moins deux langues et cultures à la fois, le comparatiste peut au contraire considérer leur impossible synonymie comme positive, comme un espace d'investigation fécond. L'impossible synonymie ouvre sur l'interaction complexe que l'irréductible différence entre deux langues et deux cultures rend nécessaire. Cette interaction s'opère dans la traduction comme une réponse, une réaction à l'impossible synonymie. Le texte traduit ne peut pas dire la même chose que le texte à traduire, mais il dit *autre* chose, il donne à lire leurs *différences*. Et plus encore : il met *en œuvre* les différences entre les langues et les cultures. Comme le dit Maurice Blanchot : « La traduction est mise en œuvre de la différence »<sup>4</sup>. L'entropie de la traduction synonyme offre donc à l'étude comparative des cultures et des langues un espace d'investigation privilégié. Avec Silvana Borutti, je considère que « la traduction est une situation exemplaire de la connaissance, où connaître est prendre en charge la différence et la distance, ou mieux, montrer la distance ». C'est ainsi que « l'entropie, qui est la distance des langages, est en même temps l'espace positif où l'on peut reconnaître que la connaissance est en premier lieu travail de la distance et de la différence »<sup>5</sup>.

3. Silvana Borutti, *op. cit.*, p. 71.

4. Cité par Borutti, *op. cit.*, p. 68.

5. Silvana Borutti, *op. cit.*, p. 71. Au sujet de la différence et de son importance pour la traduction voir aussi J.F. Graham (ed.), *Difference in Translation*, London-Ithaca, Cornell Univ.

Il me semble en effet intéressant d'étudier les langues, les littératures et les cultures à partir de leurs *différences*, car la différenciation est le principe de leur genèse même. Les langues et les cultures se forment et évoluent « dans les échanges et dans les conflits avec les autres »<sup>6</sup>. Ceci vaut en particulier pour les langues et cultures européennes. L'examen des ressemblances glisse très souvent dans l'universalisation des phénomènes observés et a pour conséquence de suggérer l'idée d'une culture ou littérature homogène, appelée *européenne* (au singulier), *mondiale* ou *universelle*. Cette tendance à l'universalisation engendre le plus souvent des stéréotypes qui ne résistent pas à l'examen rigoureux des productions verbales singulières. Si nous nous accordons sur la nécessité d'étudier les *différences* et sur la nécessité d'examiner les modalités complexes de leur mise en œuvre, alors se pose la question d'une méthode apte à saisir et à interpréter ces différences. La comparaison peut, à mon sens, relever ce défi ; à condition toutefois d'en définir les présupposés et le procédé. Il s'agit de faire de la comparaison *différentielle* un outil heuristique susceptible de permettre d'approfondir notre compréhension et notre connaissance des différences, c'est-à-dire de l'altérité<sup>7</sup>.

Le *Dictionnaire historique de la langue française* donne une définition intéressante du verbe *comparer* qui présente l'intérêt de distinguer plusieurs *phases* de la démarche comparative. Selon cette définition, « comparer » signifie « rapprocher des objets de nature différente pour en dégager un rapport d'égalité et examiner les rapports de ressemblance et de dissemblance (entre des personnes et des choses) »<sup>8</sup>. Cette définition nous rappelle que les objets à comparer sont « de nature différente ». Il

---

Press, 1985 et, dans ce volume, Jacques Derrida « Des Tours de Babel », pp. 209-248. Particulièrement intéressant pour la perspective européenne: Henri Meschonnic, « Les grandes traductions européennes, leur rôle, leurs limites. Problématique de la traduction », in *Précis de littérature européenne* (sous la dir. de Béatrice Didier), Paris, PUF, pp. 221-239.

6. François Rastier, *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF, 2001, p. 281.

7. Au sujet d'une telle comparaison *différentielle* appliquée au domaine de la traduction, voir Ute Heidmann, « Comparatisme et analyse de discours. La comparaison différentielle comme méthode », in J.-M. Adam et U. Heidmann (eds), *Sciences du texte et analyse de discours. Enjeux d'une interdisciplinarité*, Genève, Slatkine, 2005, pp. 99-118. Dans un livre à paraître intitulé *Textes, littératures, cultures: pour une comparaison différentielle*, (Classiques Garnier). Je propose une épistémologie et une méthodologie de la comparaison différentielle destinée à s'appliquer de façon plus générale aux études des langues, littératures et cultures.

8. *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la dir. d'Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2006.

s'agit là d'un rappel utile, car, dans une comparaison spontanée, la reconnaissance et l'examen de la *différence* sont souvent négligés en faveur d'une focalisation immédiate (et souvent exclusive) sur ce qui paraît à première vue *semblable*. On peut tout à fait imaginer une autre démarche qui consiste à reconnaître que, malgré la ressemblance thématique et formelle exigée du texte à traduire et du texte traduit, les deux énoncés sont par définition fondamentalement *différents*, de « nature différente ». Au lieu de focaliser l'attention sur leur impossible ressemblance et synonymie, on peut alors se demander en quoi et pourquoi ils diffèrent.

Dans la perspective de l'entre-deux, propre au comparatiste, il s'agit, pour reprendre la définition lexicale citée, de « dégager un rapport d'égalité » entre les phénomènes comparés, pour nous surtout des textes et des faits de langue. Autrement dit, il convient de *construire* un axe de comparaison qui mette les textes à comparer sur un même plan, c'est-à-dire dans un rapport non hiérarchique<sup>9</sup>. Il importe donc d'élaborer des critères de comparaison qui ne privilégient ni l'un, ni l'autre des phénomènes observés. Car si nous renonçons à attribuer la même importance aux phénomènes à comparer pour privilégier d'emblée l'un ou l'autre, nous ne sommes plus dans une démarche de comparaison mais dans l'évaluation ou la *hiérarchisation*. Une conception qui instaure une hiérarchie entre un texte littéraire et sa traduction en considérant la traduction littéraire comme une production verbale de second rang, rend leur comparaison d'emblée impossible. Notons que toute conception langagière et littéraire qui instaure des hiérarchies de *valeur* rend une véritable comparaison interlinguistique et interculturelle impossible.

Mais est-il possible de mettre sur *un même plan* un texte et sa traduction ? Dans la perspective de leur *production*, un texte et sa traduction sont placés dans un rapport de succession qui induit un ordre hiérarchique. Si nous voulons réellement *comparer* un texte à sa traduction, nous devons donc changer d'optique, c'est-à-dire quitter l'optique hiérarchisante de la production. Nous devons focaliser notre attention sur une dimension tout aussi pertinente pour le texte à traduire que pour le texte traduit. *L'énonciation* est une de ces dimensions. Le texte à traduire est

9. Je remplace ici intentionnellement le terme « rapport d'égalité » de la définition lexicale par *rapport non hiérarchique* car les connotations du terme *égalité* sortent du cadre épistémologique que j'aimerais désigner ici.

énoncé dans un contexte spatio-temporel spécifique, et c'est en interaction avec lui qu'il produit des effets de sens singuliers. Cela vaut également pour le texte de la traduction qui est énoncé (ou plus précisément ré-énoncé) dans un autre contexte linguistique, discursif et culturel en produisant forcément des effets de sens propres et par conséquent *différents*. On peut donc comparer un texte et sa (ses) traduction(s) dans un rapport non hiérarchique, à condition de les considérer chacun comme une énonciation singulière qui construit ses effets de sens en se liant de façon significative à son propre contexte socioculturel et linguistique.

Si nous présupposons que le traducteur doit, comme l'énonciateur du texte premier, construire des effets de sens par les moyens que sa propre langue et son propre contexte d'énonciation mettent à disposition, nous disposons d'un plan de comparaison qui place les deux énoncés dans un rapport non hiérarchique. Nous pouvons alors comparer la façon de créer des effets de sens du texte à traduire avec celle de créer des effets de sens propre à la traduction. Ou autrement dit : nous pouvons comparer deux façons, forcément différentes, de *signifier*. Avant de procéder à une telle comparaison différentielle, il convient de demander comment et par quels moyens l'énonciateur d'un texte parvient à créer du sens ? L'énonciateur crée des effets de sens non seulement par le choix d'un lexique particulier, mais aussi par sa manière de combiner ses mots dans des phrases et dans un texte, par sa façon d'inscrire son énoncé dans un genre discursif et par une multitude d'autres procédés très complexes. Toutes les modalités énonciatives et discursives (compositionnelles, stylistiques, syntaxiques, rythmiques, etc.) peuvent devenir significatives dans ce processus complexe de création de sens.

C'est cela que je me propose d'illustrer par une brève analyse comparative des textes de l'ancien projet de constitution européenne. Les exigences et les critiques adressées à l'Europe en construction sont nombreuses et insistantes. On exige d'elle *une identité, une réalité, une politique, une mémoire, une histoire, un imaginaire* ; ce que le projet de constitution européenne devait à la fois présupposer et garantir. Il n'y est, bien sûr, pas parvenu. Mais, à y regarder de près, il nous offre peut-être autre chose : le point de départ d'un dialogue avec *l'autre*, ou plutôt avec *les autres*.

Les commentateurs de l'ancien projet de constitution européenne, quelle que soit leur langue maternelle, semblaient parler d'un texte uni-

que, destiné à tous les Européens. Mais celui qui a consulté, en mai 2004, le projet de constitution sur la toile<sup>10</sup>, a pu constater que l'on avait affaire non pas à un seul, mais à onze textes, rédigés en espagnol, danois, allemand, grec, anglais, français, italien, hollandais, portugais, finlandais, suédois. Nous nous trouvions en présence de onze façons différentes de comprendre et de traduire le projet commun et de le transposer dans les langues de l'Europe, c'est-à-dire dans autant de cultures, d'histoires, de sensibilités et de mentalités différentes. Afin de montrer que « la traduction est mise en œuvre de la différence », je me contenterai de relever quelques indices de ce processus complexe dans le préambule.

La différenciation commence dès l'intitulé du projet. Le français, l'italien et l'anglais le définissent de façon déterminée comme un *traité établissant une constitution*, un *Treaty establishing* et un *Trattato che istituisce*. L'espagnol le désigne de façon plus prudente comme un projet de traité par lequel une constitution est instituée : « Proyecto de Tratado por el que se instituye una constitución ». L'espagnol insiste plus sur le processus en cours que sur le résultat. Pour l'allemand, il ne s'agit pas d'« établir » une constitution, mais de faire l'esquisse (*Entwurf*) d'un « contrat pour » une constitution : « Entwurf. Vertrag über eine Verfassung für Europa ». Ces différences en apparence mineures sont significatives au regard de ce qui suit.

Le français, l'anglais, l'italien et l'espagnol traduisent la citation de Thucydide mise en exergue d'une façon comparable : « Notre Constitution... est appelée démocratie parce que le pouvoir est entre les mains non d'une minorité, mais du plus grand nombre ». L'allemand remplace l'expression de « pouvoir dans les mains de » par une formulation évitant toute connotation totalitaire que pourrait évoquer le mot correspondant qui serait « Macht » : « weil der Staat nicht auf wenige Bürger, sondern auf die Mehrheit ausgerichtet ist » (parce que l'État n'est pas orienté vers peu de citoyens, mais vers une majorité).

Dans la quatrième construction détachée du préambule, l'anglais affirme que les peuples d'Europe : « while remaining proud of their national identities and history, [...] are determined to transcend their ancient divisions and, united ever more closely, to forge a common destiny ». Dans le texte français en revanche, les peuples d'Europe restent *fiers de leur*

10. <http://european-convention.eu.int/>.

identité (au singulier) et sont résolus à dépasser leurs anciennes divisions et, unis d'une manière sans cesse plus étroite, à forger non pas un mais leur destin commun. Outre la différence des déterminations, notons que *commun* est ici attaché au *destin* pour former un syntagme nominal soudé qui présuppose comme déjà donné le concept de « destin-commun ». La version allemande, en revanche, postule que les peuples d'Europe sont résolus à surmonter les séparations anciennes et, en étant unis de plus en plus étroitement, à créer leur destin de façon commune : « die alten Trennungen zu überwinden und immer enger vereint ihr Schicksal gemeinsam zu gestalten ». En détachant l'adjectif *gemeinsam* du nom *destin* pour le relier, comme adverbe, au verbe *gestalten*, le projet allemand incite les citoyens européens à une action commune, celle de créer ensemble leur destin. En se projetant ainsi dans le futur, l'allemand, à la différence du français, évite de prendre appui sur le passé, ce que le traumatisme lié à l'histoire allemande explique aisément.

Nous lisons en français que l'Europe leur offre les meilleures chances de poursuivre [...] la grande aventure qui en fait un espace privilégié de l'espérance humaine et en italien que « la grande avventura che fa di essa uno spazio privilegiato della speranza umana ». L'anglais atténue une possible connotation européen-centriste attachée à l'expression *espace privilégié* en le remplaçant par « a special area of human hope ». L'espagnol va encore plus loin en évoquant un espace potentiel, spécialement propice, qui reste donc à créer, « un espacio especialmente propicio para la esperanza humana ». Ce que la version allemande rend encore plus explicitement en formulant « cette grande aventure qui ouvre un espace, dans lequel l'espérance humaine peut se déployer » : « dieses grosse Abenteuer fortzusetzen, das einen Raum eröffnet, in dem sich die Hoffnung der Menschen entfalten kann ». De nouveau, l'allemand paraît plutôt mettre l'accent sur le futur et sur la mise en œuvre potentielle (*kann*), en détachant la propriété du substantif et en opérant une sorte de dés-essentialisation de la notion.

Ces quelques observations montrent que chaque culture « habite radicalement sa propre langue, ses jeux linguistiques, ses théories, et l'on porte en soi les réifications, les ontologies, les formes de construction du monde »<sup>11</sup>. Quand nous lisons le projet de constitution, nous ne sommes

11. Silvana Borutti, *op. cit.*, p. 80.



manifestement pas devant un seul texte. Nous nous trouvons face à autant de variations particulières et significatives d'histoires, de connotations et de sensibilités socioculturelles différentes. Ces différences doivent être l'enjeu d'un dialogue en vue de la construction commune d'une Europe riche de ses différences. Comme le dit le comparatiste Pierre V. Zima, « l'unité européenne est aussi pensable comme dialogue, c'est-à-dire comme unité de l'hétérogène, comme unité dialogique »<sup>12</sup>. Ce dialogue passe par l'attention aux langues de l'Europe et par le maintien de leur diversité qui est un choix politique important. Ce dialogue devra passer par des institutions de formation attentives à ces phénomènes. C'est un enjeu de structures novatrices du type de celle que Philippe Brillard a su créer, inventer, et animer de son immense talent dialogique.

---

12. Pierre Zima: « Im folgenden möchte ich einen Gegenentwurf wagen und behaupten, dass europäische Einheit auch als Dialog denkbar ist, d.h. als Einheit des Heterogenen, als dialogische Einheit », « Der Dialog oder Europa. Subjektivität und Identität im Zeitalter der Europäischen Union », *Kulturelle Nachbarschaft. Zur Konjunktur eines Begriffs*, éd. par Gerhard Kofler, Jacques Le Rider, Johann Strutz, Klagenfurt, Wien, etc., Wieser Verlag, 2002, p. 237.

---